

Séance ordinaire
du 25 novembre 1956.

Le vingt cinq novembre mil neuf cent cinquante six, le conseil municipal s'est réuni à quatorze heures trente, au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Allary, Maire.

Présents :

M^{rs} Allary, Ferret, Phélippeau, Campot, Viollet, Faure, Chaumier, Bajule.

Absents :

M^{rs} Mazière, Bauchot, Fichou.

Bureau d'Aide Sociale.

Présents : M^{rs} Faure Arthur, Sommerhalter Charles. Monsieur Aurélien Louis ayant dû être hospitalisé à Lyrac, demande le bénéfice de l'Aide Sociale. La demande est acceptée.

Liste des assistés bénéficiaires de l'Aide Médicale Gratuite

Économiquement Faibles: M^{me} V^{ve} Duclaud au Bourg
M = Plazard Eugène à Rozet.

Révision des listes électorales politiques en 1957.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité :

M^{rs} Bajule Joseph, Campot Joseph et Ferret Fernand pour faire partie de la Commission chargée de la révision de la liste électorale politique en 1957.

Salaires du journalier employé sur les chemins.

Monsieur Caland Maurice ayant dû cesser tout travail le conseil municipal décide d'employer Monsieur CLEMENT Louis, sur les chemins de la commune, 4 jours par semaine, soit 136 heures par mois, au salaire

horaire de 115 fr. 92. Les crédits correspondants sont disponibles au budget vicinal.

Indemnité au Conducteur de Chantier.

Le Conseil Municipal, vu l'arrêté interministériel du 27 janvier 1950, vu le budget vicinal 1956, fixant le montant de l'indemnité à 3.000 francs, considérant que Monsieur Malhoureau a effectivement assuré la surveillance dont il s'agit, décide d'accorder à M^r Malhoureau l'indemnité de 3.000 francs au titre de l'exercice 1956.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an susdits. Ont signé tous les membres présents.

Y. Coller	Fauré	Campy	Philippeaux
Y. Coller	Fauré	Thoumin	Maquie